

Sommaire

Actualité du Réseau Paysage

Actualité des autres réseaux

Flash actualité

Zoom sur...

Animation, manifestation
colloque...

À lire, à voir, à découvrir...

Flash actualité

La loi 3Ds

La loi 3Ds relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale vient de modifier l'article L 350-3 du code de l'Environnement, concernant les autorisations d'abattage des alignements d'arbres. Ce texte éclaircit la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016 qui avait posé les jalons d'une reconnaissance explicite des alignements. Dorénavant, les projets d'abattages seront soumis à l'autorisation du préfet de département. Un décret, en cours de préparation, définira prochainement les modalités précises d'application de ce texte.

Le mot du directeur régional

Le réseau paysage est renforcé depuis le début de l'année par les apports de l'université Paul Valéry de Montpellier. Déjà plusieurs événements se seront déroulés lorsque vous lirez ces lignes, à commencer par une journée thématique d'échanges le 24 mai dernier avec pour thème le développement d'un équipement métropolitain, en l'occurrence un cimetière.

Une seconde journée thématique d'échanges autour de la rigole d'alimentation du canal du Midi s'est déroulée sur le terrain le 23 juin dernier. Ce croisement des regards autour d'un patrimoine méconnu par certains se poursuivra par une journée en salle le 7 octobre prochain.

La diversité de ces rencontres démontre que la démarche paysagère peut contribuer au développement ou à la mise en valeur de projets très différents mais toujours dans un souci de qualité et d'efficacité.

Le retour progressif à des conditions sanitaires moins contraintes vous permettra aussi de retrouver tout un ensemble de manifestations et d'événements autour du paysage et de la biodiversité.

Bonne lecture.

Le directeur régional

Patrick BERG

Actualité du Réseau Paysage Occitanie

Retour sur la journée thématique d'échanges « Les sources du Canal du Midi - Vers un projet de valorisation partagé »

Le 23 juin dernier était organisée par le CAUE du Tarn une journée sur le terrain pour comprendre le fonctionnement et l'intégration paysagère de la rigole de la Montagne, créée pour recueillir les eaux de la Montagne Noire et ainsi alimenter le Canal du Midi.

Cette journée a regroupé plus d'une cinquantaine de personnes de différents horizons, à commencer par les acteurs du territoire (élu, acteurs associatifs, CAUE, gestionnaire de la rigole, services de l'État...) mais aussi des membres du réseau paysage extérieur au territoire.

Le parcours depuis la prise d'eau d'Alzeau jusqu'à la percée des Cammazes a permis d'embrasser toute une diversité d'approches, de connaissances et d'ambitions autour de cette rigole. Les différents modes de déplacements, en bus, à pied et en vélo ont contribué à cette

imprégnation et à des échanges fructueux entre les participants qui se poursuivront par une journée en salle à Sorèze, le 7 octobre prochain, dans la perspective d'amorcer un projet de valorisation de la rigole.



Pour ceux qui ont participé à cette journée et pour ceux qui n'ont pas eu cette opportunité mais qui s'intéressent à ce territoire, réservez dès-à-présent cette date, une invitation vous parviendra après les vacances estivales.

Regards croisés franco-iraniens sur les paysages occitans en haute vallée de l'Orb (Hérault) — Journée de terrain et d'échanges — 7 avril 2022



Cette journée organisée par l'université Paul Valéry de Montpellier et le réseau paysage était l'occasion de croiser les regards entre les pratiques de l'irrigation dans la vallée de l'Orb et celles de la région du Khorassan en Iran, au travers des réseaux des Qanats de Gonabad. Cette journée a permis d'échanger sur les systèmes développés dans chacune de ces situations, sur l'évolution des pratiques d'irrigation, mais aussi sur les évolutions induites en matière de types de cultures possibles du fait du

réchauffement climatique et en parallèle de développement du tourisme.

Cette journée a été l'occasion aussi de découvrir des éléments du patrimoine de l'Hérault, à commencer par la chapelle Saint-Pierre-de-Rhèdes (Lamalou-les-Bains), étape sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle ainsi que la forêt domaniale des écrivains combattants (Combes), vaste programme de reboisement en lien avec la mémoire d'écrivains disparus lors des deux conflits mondiaux. La rédaction des actes est en cours.

Un article du Midi Libre évoque cette journée : <http://mtes.fr/224>

Retour sur le séminaire de coopération régionale transfrontalière : vers un paysage de qualité : pour qui ? Comment ? 12 et 13 mai 2022 — Rennes



Le réseau paysage Occitanie, à l'invitation de l'Observatoire de l'Environnement de Bretagne, a participé à ce séminaire en présentant l'enquête réalisée en 2019 sur les valeurs paysagères exprimées par les populations. Un moyen d'échanger sur les atouts et les limites à ce type d'exercice.

Ce séminaire, qui a regroupé une trentaine de personnes, a permis de mettre l'accent sur les dimensions sociales du paysage, au travers d'interventions locales, nationales et internationales.

Des actes sont prévus à l'issue de ces journées. Le lien vous sera communiqué ultérieurement.

Vous pouvez toujours retrouver la synthèse de l'enquête « Dire mes paysages » ainsi que le « Verbatim » sur le site de la DREAL.

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/-a25145.html>

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/-a25407.html>

Retour sur la journée thématique d'échanges « Grands équipements structurants, usages et fabriques du paysage urbain : l'exemple du cimetière métropolitain de Grammont » 24 mai 2022 – Montpellier

La journée thématique d'échanges qui s'est tenue à Montpellier autour de l'exemple du cimetière métropolitain de Grammont était l'occasion de se poser la question de la place de ces grands équipements dans le paysage urbain de nos métropoles. Peuvent-ils constituer des atouts et si oui selon quelles considérations ?



Cette journée a rassemblé près de 70 personnes sur le site Saint-Charles de l'université Paul Valéry de Montpellier.

La matinée a été consacrée à mettre en commun les éléments de référence de projets de cette envergure, par plusieurs concepteurs architectes et paysagistes, sur des territoires européens et d'ailleurs. Jean Planès, le concepteur du cimetière, a aussi largement partagé les éléments ayant prévalu dans la définition du projet et dans les moyens de le mettre en œuvre. Un projet prévu en trois tranches de travaux sur les quinze ans à venir.

L'après-midi a commencé par un moment de poésie autour de la présentation d'un spectacle allégorique autour de l'eau, du parcours de la goutte d'eau. Il s'est poursuivi par une visite du site, encore en travaux, afin de prendre la mesure de toute la richesse des espaces créés, adaptés aux différentes formes d'hommages aux morts et sans méconnaître les usages et pratiques à venir sur ce type d'espace. Une conception exemplaire qui devrait donner lieu à plusieurs publications, à commencer par les actes de la journée. Les interventions du matin ayant été filmées, nous espérons aussi avoir la possibilité de les partager avec vous. Nous vous tiendrons informés.



Zoom sur...

Villes et villages fleuris



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Depuis plus de 60 ans, le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets. Il a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent leur territoire pour le bien-être des habitants et l'accueil des visiteurs dans le respect de l'environnement.

Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF) définit le règlement qui s'impose aux communes et aux différents niveaux territoriaux. Il est le garant des quatre niveaux du label et est habilité à organiser chaque année, en liaison étroite avec les régions et les départements, l'attribution des labels « Villes et Villages Fleuris » et « Département Fleuri ».

Des jurys mixtes composés de membres des jurys départementaux et régionaux peuvent être constitués pour attribuer et contrôler les communes labellisées.





Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Les critères évaluent :

- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.
- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobilier, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Quelques données de 2021. Un tiers des communes sont mobilisées pour accéder au label et 4500 étaient labellisées 1 à 4 fleurs (dont 270 avec 4 fleurs). Plusieurs prix peuvent aussi être décernés :

- Fleur d'Or
- Label « Département Fleuri »
- Prix de l'attractivité touristique
- Prix de l'arbre
- Prix de l'action éducative et pédagogique
- Prix de la mise en valeur du patrimoine
- Prix du fleurissement des jardins familiaux collectifs
- Prix de la diversité végétale

En Occitanie, certains CAUE sont mobilisés par ce travail de labellisation, à l'image du CAUE de l'Ariège en 2022 qui rappelle quelques fondamentaux aux collectivités désireuses de se porter candidates.

<http://mtes.fr/225>

L'ensemble des informations relatives à ce label est disponible sur le site dédié, avec une section « documentation » très riche :

<https://www.villes-et-villages-fleuris.com/>

Animations, manifestations, colloques, appel à projets

Balade circassienne à Cauterets – 10 août 2022



photo Matthieu Pinaud

La balade circassienne est un événement important de la saison culturelle de Cauterets. Nous célébrerons cette année sa dixième édition.

Depuis le début, la balade est une organisation conjointe des services culturels de la Ville de Cauterets et du Parc national des Pyrénées. L'idée est de convoquer une approche sensible autour d'une question environnementale ou patrimoniale et de proposer, autour du cirque contemporain une forme adaptée à la réglementation de la zone cœur.

Notre objectif est de parler différemment des questions environnementales en agissant au ni-

veau des émotions en complément des approches scientifiques traditionnelles pour accélérer les prises de conscience et donner aussi envie d'agir. Pour 2022 la question de l'évolution des paysages sera au centre du questionnement, en lien avec la dynamique créée par l'opération « carte blanche » depuis deux ans sur le territoire.

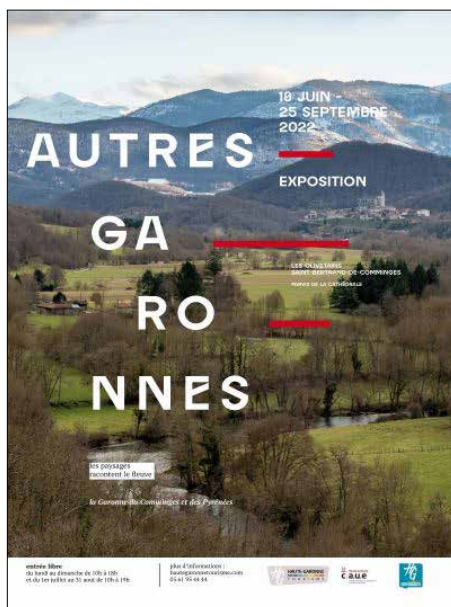
Comment évoluent nos paysages ? Quels sont les dynamiques à l'œuvre ? peut-on imaginer les paysages de demain et comment ressentons-nous ces modifications de nos environnements qui peuvent nous paraître brutales ? Ces questions seront au centre de la programmation 2022 avec une création de cirque contemporain en point fort, précédée par une semaine de résidence où la thématique sera portée à Cauterets par une programmation riche et variée d'événements et d'animation, y compris au niveau des scolaires.

<http://mtes.fr/226>

Autres Garonnes, les paysages racontent le fleuve – Du 4 mai au 4 novembre 2022 à Carbonne (Haute-Garonne)

Tour à tour montagnarde, industrielle, lacustre, urbaine, agricole, la Garonne est riche de contrastes.

Issue de la démarche Autres Garonnes du CAUE 31, cette exposition invite à une immersion au plus près des multiples facettes de la Garonne en cheminant au fil de la Via Garona (GR@861) et de Trans Garona (véloroute).



À travers un parcours alternant points d'observation du grand paysage et focus sur des sites garonnais, l'exposition « La Garonne du Volvestre » offre

un regard inédit sur le fleuve, à la Communauté de communes du Volvestre à Carbonne, du 04 mai au 04 novembre 2022. Plus d'informations et d'animations avec ce lien :

<http://mtes.fr/227>

Exposition – La Garonne du Comminges et des Pyrénées à Saint-Bertrand-de-Comminges – Du 18 juin au 25 septembre 2022 à Saint-Bertrand-de-Comminges

Comprendre et ressentir la Garonne commingeoise et pyrénéenne

Avec la démarche « Autres Garonnes », explorez la Garonne autrement ! L'exposition « La Garonne du Comminges et des Pyrénées » raconte les diverses relations qui lient le fleuve et les humains en façonnant les paysages alentours.

Issue de la démarche Autres Garonnes du CAUE 31, cette exposition invite à une immersion au plus près des multiples facettes de la Garonne en cheminant au fil de la Via Garona (GR@861) et de Trans Garona (véloroute).

À travers un parcours alternant points d'observation du grand paysage et focus sur des sites garonnais, Autres Garonnes offre un regard inédit sur le fleuve. Plus d'informations et d'animations avec ce lien :

<http://mtes.fr/228>

Paysages in Marciac – Du 27 au 31 juillet 2022



Paysages In Marciac est un événement organisé par *Arbre et Paysage 32* et *Ver de Terre Production*.

Le thème de cette année est la Santé des Plantes, des Humains et de la Nature.

Nos corps sont dotés de formidables mécanismes de défense immunitaires contre les agresseurs,

virus et autres. Quand notre corps n'a jamais vu l'agresseur, l'immunité dite « innée » travaille pour le combattre. Pour 90 % des personnes infectées, l'immunité innée est assez forte pour combattre et vaincre l'agresseur. Ces batailles sous la peau nécessitent beaucoup d'énergie et beaucoup de « matières premières » : des nutriments anti-inflammatoires et antioxydants, des acides aminés, des vitamines...

Quand l'alimentation est déséquilibrée ou insuffisante, le corps a du mal à se défendre seul. Il en va de même pour les plantes, les animaux et les écosystèmes ; plus les déséquilibres et les carences s'installent, plus les capacités de défense et de régénération s'affaiblissent.

La teneur en nutriments des légumes varie en fonction de la variété et de la façon dont la culture est faite. Un sol vivant, cultivé en agroécologie (non labour, couverture végétale permanente, agroforesterie...) contribue à des écosystèmes, des plantes et des humains en bonne santé ! Et des humains et des réseaux agricoles en bonne santé contribuent à leur tour à des écosystèmes stables et résilients, capables de nous nourrir sainement.

<https://paysages-in-marcillac.fr/>

Assises nationales de la biodiversité à Besançon (Doubs) – 7 au 9 septembre 2022



Cette douzième édition est co-organisée avec la région Bourgogne-Franche-Comté et le Commissariat de Massif du Jura, en partenariat avec le Département du Doubs, la Ville de Besançon et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

Les Assises, c'est plus de 40 ateliers, sur place et à distance, pour faire avancer ensemble les grands sujets au cœur de l'actualité, autour de grands parcours thématiques :

- Agriculture et biodiversité
- Aménagement des territoires et biodiversité
- Exploitation des ressources
- Résilience et adaptation au changement climatique

- Mobilisation et sensibilisation de la société civile
- Fiscalité et financements de la biodiversité
- Protection et restauration des écosystèmes

L'édition 2022 sera de nouveau hybride : à la fois physique et digitale, en combinant richesse de la rencontre humaine et intelligence de la technologie. Les Assises, c'est la rencontre de tous les acteurs du monde de la biodiversité. Nous vous proposerons cette année toujours plus de contenu innovant : trois séances plénières, des regards croisés, des formats collaboratifs, un speed-meeting, des projections de documentaires...

Pour la deuxième année consécutive, ces assises seront en direct et en duplex depuis les territoires d'Outre-Mer avec les Assises Outre-Mer de la Biodiversité, qui se tiendront en Guyane avec des débats croisés, une programmation riche et diversifiée.

Se tiendront également pendant les ANB les 6^{es} Assises nationales des Espaces naturels sensibles, en faisant un rendez-vous privilégié pour les élus et gestionnaires.

<http://mtes.fr/229>

Paroles de paysagiste n°22 : La beauté des paysages par la sobriété des projets



Le jeudi 10 février 2022, le CAUE 34 organisait la conférence Paroles de paysagiste n°22 : la beauté des paysages par la sobriété des projets, à La Salle du CAUE 34, Montpellier.

Une conférence avec Alain FREYTET, paysagiste DPLG, enseignant à l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles.

Vous pouvez retrouver les informations particulières via ce lien :

<http://mtes.fr/230>

Une vidéo est aussi disponible sur le site Vimeo :

<http://mtes.fr/231>

À lire, à voir, à découvrir

Paysages de l'Aveyron



Le CAUE de l'Aveyron met à disposition son travail de connaissance sur un site internet dédié :

<http://paysageaveyron.fr/>

Ce site présente les unités paysagères, l'atlas des paysages et les observatoires photographiques du paysage, menés par le CAUE. Un site très largement illustré et d'une grande richesse.

Signé PAP n°56 — La lecture de paysage en plein air

Autrice: Myriam Bouhaddane-Raynaud

Parution : mars 2022

PRENDRE À LIRE ENSEMBLE NOS MILIEUX DE VIE

mars 2022 Myriam Bouhaddane-Raynaud



En général, les habitants d'un territoire aiment et connaissent le lieu où ils habitent. C'est l'espace quotidien où ils ont leurs repères et leurs habitudes et qui est la source de leur sentiment d'appartenance. Ce milieu de la vie quotidienne de chacun est parcouru et habité. Il n'est pas toujours perçu comme un paysage, c'est-à-dire un ensemble à la

fois réel et fortement personnel dont on saurait saisir clairement les composantes, les valeurs ni les raisons d'une évolution à laquelle tous ne sont pas forcément disposés. La notion de bien commun nous échappe souvent et l'envie de prendre parti n'est pas toujours partagée.

<http://mtes.fr/232>

Signé PAP n°58 Paysages de Marcevol, cinquante ans d'expérience collective

Auteurs : Dimitri de Boissieu, Nicolas Antoine, Charlotte Meunier

Parution : mai 2022

Le site de Marcevol, dans les Pyrénées-Orientales, a été occupé par l'homme depuis le fond des âges.

Situé à 600 m d'altitude, en balcon au-dessus de la vallée de la Têt, sur la commune d'Arboussols, sa beauté calme et singulière fait face au sommet du Mont Canigou. Posé sur le maquis méditerranéen de la région du Conflent, à une quarantaine de kilomètres de la mer, un prieuré roman surplombe la vallée.

PAYSAGES DE MARCEVOL CINQUANTE ANS D'EXPÉRIENCE COLLECTIVE

mai 2022 Dimitri de Boissieu, Nicolas Antoine, Charlotte Meunier



À un jet de pierre en amont, un hameau granitique l'accompagne. Avant-goût de montagnes en pays catalan, territoire de projet... Au début des années 1970, ce site est oublié de tous. Un groupe de jeunes urbains en quête de projets découvre Marcevol. Séduits par le lieu, ils engagent la restauration du monastère pour le transformer en lieu d'accueil. Certains s'installent dans le hameau pour le rebâtir et y vivre une expérience communautaire. Cinquante ans après l'arrivée de ces pionniers, le paysage de ce petit plateau a bien changé. Que perçoivent-ils aujourd'hui d'une telle évolution? Quels liens font-ils entre la trajectoire de leur collectif et ce paysage?

<http://mtes.fr/233>

Paysages de l'après-pétrole : 7 expériences européennes

Trois débats-vision autour de l'ouvrage Paysages de l'après-pétrole, 7 expériences européennes. Ces territoires européens montrent comment le paysage résonne avec les grands enjeux sociétaux de climat, santé, qualité de vie, alimentation, démocratie... Pour questionner ces résonances, le Collectif PAP a organisé trois débats visio à la veille des élections présidentielles 2022. Ils peuvent être revus sur la plateforme Youtube, selon les liens ci-dessous.

Vendredi 11 mars 2022 de 9h30 à 10h30

Le paysage porteur de solutions aux défis énergétiques? Avec Moussia de Watteville, coordinatrice de l'Espace découverte énergie de Mont-Soleil Mont-Crosin, élue cantonale (Suisse) et Andrea Spöcker, directrice de l'Agence pour l'énergie et le climat, spécialiste du Vorarlberg (Autriche). Animation PAP: Armelle Lagadec, Mathilde Kempf et Laurence Ermisse

<https://youtu.be/mpA9jIQZWcg>

Judi 24 mars 2022 de 9h30 à 10h30

Qualité de vie, santé, alimentation... Peut-on se passer du paysage? Avec Sophie Blais, Association catalane Terra Teca Traca (art, ruralité, agroécologie (Espagne) et Paola Nella Branduini, chercheuse au Politecnico de Milan, citoyenne de Milan (Italie). Animation PAP: Armelle Lagadec, Mathilde Kempf et Laurence Ermisse

<https://www.youtube.com/watch?v=jmH7IZvEqSo>



Vendredi 8 avril 2022 de 9h30 à 10h30

Le paysage, socle fondateur pour revitaliser la vie démocratique? Avec Paul Kauten, directeur d'ÉnergieParkReiden, président d'Eida, citoyen de Berkerich (Luxembourg) et Roser Vernet Anguera, initiatrice du projet Prioritat, créatrice du projet Quim Soler de Littérature & Vin, citoyenne du Priorat (Espagne). Animation PAP: Armelle Lagadec, Mathilde Kempf et Laurence Ermisse.

<https://youtu.be/LoM1UL9RAx4>

Sensibilisation et formation des élus locaux à l'approche paysagère

Auteurs: Brigitte Baccaini, Serge Bentrup et Jean-Pierre Thibault (CGEDD)

Parution: mars 2022

Le rapport portant sur la « sensibilisation et la formation des élus locaux au paysage » propose un « plan national d'actions ».

Elle a diligenté une enquête en ligne auprès des élus et mené des entretiens avec une quarantaine d'entre eux. Près de 1 400 élus dont trois quarts des élus récemment (élections 2014 et 2020), ont répondu à cette enquête menée en juin et juillet 2021. L'enquête fait ressortir que le paysage est très majoritairement assimilé, pour 65 % des élus ayant répondu, à « un cadre de vie agréable ». Pour les élus interrogés, les interventions sur le paysage doivent être menées à des échelles très locales.



Sur les compétences à solliciter en matière paysagère, les élus mettent en tête les services de l'État, puis viennent les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) suivis par leurs propres services techniques. On est en revanche frappé par les faibles scores réalisés par

les outils spécifiquement consacrés au paysage au sein des politiques publiques. La mission a défini des priorités de sensibilisation et de formation des élus constitutives des orientations thématiques du plan national proposé :

- la vision stratégique et « politique » de l'approche paysagère, résumée sous l'appellation « projets de territoire » ;
- la connaissance accrue des outils spécifiques de politique paysagère ;
- l'approche paysagère de la transition énergétique dans la perspective du changement climatique ;
- celle de l'aménagement des périphéries urbaines dans la perspective de la lutte contre l'artificialisation des sols.

Les sessions de terrain ainsi mises en place, seraient complétées par l'introduction de l'approche paysagère dans des formations qualifiantes récemment mises en place en direction des élus ainsi que par une présence accrue de paysagistes au sein des structures techniques locales ou de paysagistes-conseils auprès des collectivités. Le plan d'action proposé comporte dix recommandations.

<http://mtes.fr/234>

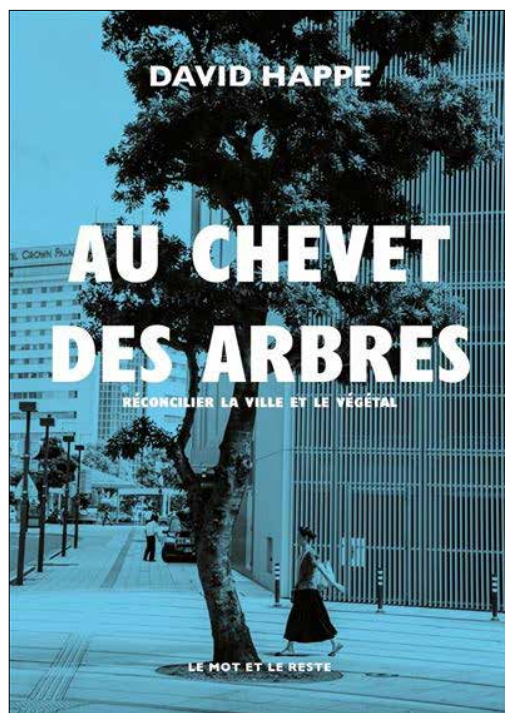
Au chevet des arbres

Édition : *Le mot et le reste* — collection « Critiques sociales »

Auteur : David Happe

Parution : mars 2022

Un essai pour sensibiliser au sort des arbres qui partagent nos espaces de vie au quotidien.



Du modeste érable qui ombrage le parking d'une école au vénérable tilleul qui veille sur l'entrée d'une bâtisse remarquable, les arbres des villes sont constamment confrontés à de multiples pressions qui réduisent leur espérance de vie. Mobilisée par ce constat inquiétant, une communauté de spécialistes intervient pour les préserver, les soigner puis les renouveler : les arbres sont leurs patients. Parmi eux, les experts arboricoles – dont l'auteur fait partie – se rendent régulièrement à leur chevet pour évaluer leur état de santé et déceler leurs éventuelles défaillances.

Ce livre met en lumière l'activité de ces praticiens, peu nombreux en France, et propose au lecteur d'aller différemment à la rencontre de ces végétaux urbains.

Le paysage, fonction de l'esthétique dans la société moderne

Édition : *Parenthèse* — collection « La nécessité du paysage »

Auteur : Joachim Ritter

Parution : février 2022



Dans ce texte de 1962, le philosophe allemand Joachim Ritter dresse avec clarté et profondeur les raisons intellectuelles et historiques de la présence sensible du paysage dans les sociétés modernes. Le paysage, affirme-t-il, est une création liée à l'émergence de la sensibilité esthétique, c'est-à-dire de la capacité à se relier de façon non utilitaire à la nature pour simplement jouir de son apparence.

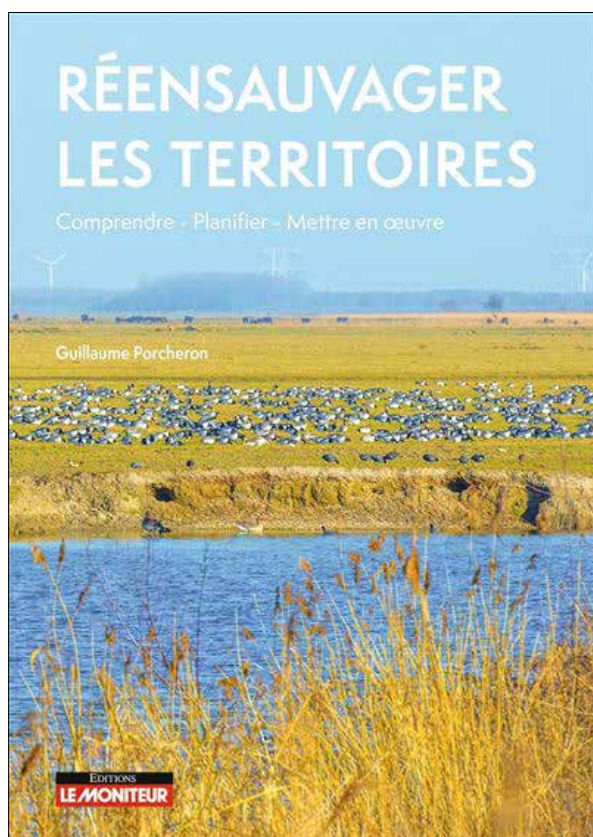
Le paysage accompagne le développement de la science et de la technique, mais en prenant en charge ce qu'elles laissent par principe de côté, à savoir les relations sensibles et émotionnelles aux espaces qui nous entourent. De même, le paysage traduit de manière particulière l'effort constant, métaphysique, des êtres humains pour donner un sens à leur univers. Autrement dit, il prolonge une intuition philosophique que la science et la technique modernes ont négligée. Le paysage, selon Ritter, ne peut se concevoir que dans le cadre de la liberté des modernes, et cela, justement, au sein de ce que l'époque a rendu possible : un regard sécularisé sur le monde. Mais il exprime une intention philosophique sur le mode particulier de la sensibilité.

Réensauvager les territoires potentiel de développement

Édition : Le Moniteur

Auteur : Guillaume Porcheron

Parution : mars 2022



Le réensauvagement vise à accompagner un espace vers un état plus sauvage, dont l'aboutissement consiste à lui permettre de retrouver son fonctionnement naturel. Il peut être mis en place à l'échelle de la ville (friches urbaines...) comme à des échelles plus vastes (forêts, réserves naturelles...). Cet espace, juridiquement non défini,

est fréquemment incompris, mythifié, s'opposant a priori à la notion d'aménagement du territoire. Aujourd'hui, le réensauvagement suscite un intérêt croissant qui se heurte souvent à un manque d'outils pour être mis en pratique.

Ce guide comprend à la fois un volet théorique qui permet de comprendre le réensauvagement et un volet pratique qui présente des études de cas et des propositions concrètes pour prendre en compte, développer ou recréer des espaces de nature sauvage et les intégrer pleinement dans les politiques d'aménagement et d'urbanisme. Ainsi, cet ouvrage :

- définit l'espace de nature sauvage ;
- fournit les clés pour qu'il soit pris en compte dans les politiques d'aménagement et détaille les formes que pourrait prendre l'expansion volontariste de ces espaces ;
- propose des transcriptions possibles dans les documents d'urbanisme pour les mettre en œuvre ;
- explique les bénéfices en termes de qualité de vie, d'évolution des paysages, de développement de la biodiversité que ces espaces peuvent apporter ;
- expose les conséquences économiques sur le territoire.

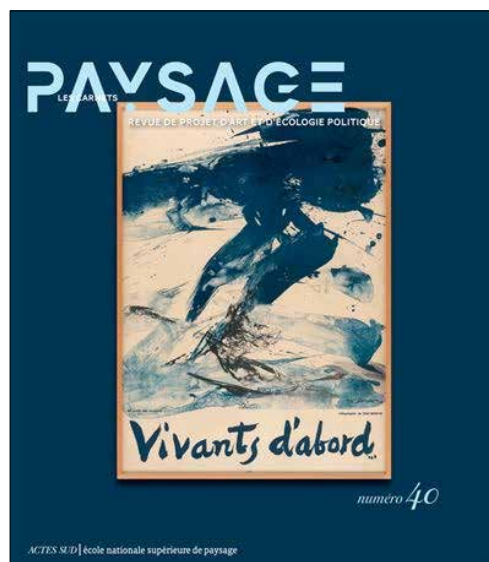
Les aménageurs, urbanistes, environnementalistes, écologistes et écologues, ainsi que le législateur qui s'intéresse de façon croissante aux problématiques environnementales y trouveront tous les outils pour comprendre, planifier et mettre en œuvre le réensauvagement.

Carnet de paysage n°40

Éditeur : Actes Sud

Auteurs : collectif

Parution : mai 2022



La question du vivant est aujourd'hui particulièrement critique, à l'époque du réchauffement climatique, de la disparition progressive de très nombreuses espèces, de l'accroissement démographique et des conséquences que celui-ci peut avoir sur la faim dans le monde. En reprenant ce quasi-mot d'ordre, « Vivants d'abord », que le peintre Zao Wou-Ki avait écrit en mai 1968 sur l'estampe offerte aux étudiants de l'école nationale des beaux-arts en lutte, nous voulons non seulement réfléchir aux moyens nécessaires pour résister à la destruction de la planète et à la mort, mais aussi prendre du recul sur le présent immédiat en retrouvant certaines filiations qui ont permis de nouvelles réflexions et pratiques.

Nous réaffirmons ici la dimension proprement politique de la question du vivant et des relations au vivant. L'enjeu est d'inventer un nouveau monde face aux défis de ce siècle. Mais inventer, c'est aussi savoir préserver, imaginer ce qui peut être à partir de ce qui est, et se donner les moyens d'y réfléchir de la meilleure façon. Ce numéro des Carnets du paysage, en coordination avec la manifestation « La Préséance du vivant » de la deuxième édition de la Biennale d'architecture et de paysage d'Île-de-France, entend y contribuer.

Transition énergétique : vers des paysages désirables

Auteurs : Chaire Paysage et énergie de l'ENSP

Parution : avril 2022



Innovant et audacieux, le guide méthodologique *Transition énergétique : vers des paysages désirables* proposé par la Chaire Paysage et énergie de l'École nationale supérieure de paysage aborde, au travers de seize expériences de paysage menées en faveur des énergies renouvelables et de dix enseignements sur les territoires, la question de savoir comment concrétiser plus efficacement la transition énergétique et écologique.

Ce document est téléchargeable librement depuis le site de l'école du paysage :

<http://mtes.fr/235>





Directeur de publication

Patrick BERG

directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Occitanie

Comité de rédaction

Philippe LABAUME

Alain GUGLIEMMETTI

et le comité d'animation du Réseau Paysage Occitanie

Contact :

Réseau Paysage Occitanie

reseau-paysage.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr



Le Réseau Régional est co-piloté par la DREAL et l'Union Régionale des CAUE Occitanie.